



Un rapport rendu public par la Chambre des comptes donne des insomnies à plusieurs membres du gouvernement.

Alors que les enquêtes sur la gestion des fonds liés au Covid-19 et les soupçons de malversations continuent, la Chambre des comptes publie un rapport de 23 pages, qui accable bon nombre de ministres.

L'enquête en cours porte notamment sur la 1ère partie de l'enveloppe du FMI évaluée à 180 milliards fcfa.

Le rapport de la chambre des comptes révèle plusieurs opacités, entres autres : Les critères de sélection des prestataires. L'absence d'objectivité du ministère du commerce dans la validation de la proposition de prix faite par le MINSANTE sur les tests de dépistage du COVID 19. La chambre des comptes relève 30 procédures de faute de gestion des responsables du ministère de la santé et du ministère de la recherche scientifiques. Et recommande l'ouverture de 10 procédures concernant des faits susceptibles de constituer des infractions à la loi pénale.

Par ailleurs, l'on apprend de sources concordantes que plusieurs ministres ont été effectivement auditionnés au Tribunal criminel spécial, dans le cadre de l'enquête judiciaire prescrite par Laurent Ezzo sur instruction de Paul Biya.